

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MARS 2019 A 19 H 00**

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-huit mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Patrick FOULON, Maire.

Etaient présents : FOULON Patrick, BRETON Denis, BOUCHARD Yvette, CLOUTIER Jacky, BASTY Raymonde, BOISQUILLON Alain, BERRUE Didier, ZUSATZ Christelle, DARGENT Séverine, TELLIER Didier, THAUVIN Christine, BERTRAND Sylviane, PERON Roland lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L. 4132-13 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents excusés : LEBRUN Francis (pouvoir à CLOUTIER Jacky), HIRLAY Jacques

Madame Séverine DARGENT est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve, à la majorité (13 voix POUR et 1 voix CONTRE), le compte rendu de la précédente séance.

DEMANDE DE SUBVENTION EUROPEENNE DANS LE CADRE DU PROGRAMME LEADER DU GAL FORET D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE POUR LA RENOVATION DE LA CALE DE LOIRE

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le projet d'aménagement de la rampe en bord de Loire située près du pont routier, prend acte de l'attribution du marché à la SARL GERAY Stéphane pour un montant de 20 609 € HT et autorise le Maire à solliciter une subvention européenne dans le cadre du programme LEADER du GAL Forêt d'Orléans-Loire-Sologne à hauteur de 80 % du montant HT soit 19 784.64 €.

PROPOSITION D'ACQUISITION D'UN TERRAIN AU CROMELONG

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'acquisition de la parcelle cadastrée section ZE n°362 d'une superficie totale de 214 m² sise "Le Cromelong" pour un montant de 321 € auquel s'ajouteront les frais notariés.

QUESTIONS DIVERSES

- *Les travaux dans la Rue de Paris se déroulent bien.*
- *Les travaux sur le pont SNCF débuteront le 15 avril prochain.*

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 19 h 20.

*Le Maire,
Patrick FOULON*